



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 14 NOVEMBRE 2022

Arrestation de Vincent Reynouard : la réaction de Jean-Claude Leblois et Fabrice Escure

L'interpellation du négationniste français Vincent Reynouard ce jeudi 10 novembre en Écosse rappelle des faits qui avaient suscité l'émoi et la stupéfaction à Oradour-sur-Glane et bien au-delà.

Le 21 août 2020, des tags étaient découverts sur la façade du Centre de la mémoire d'Oradour. Le terme de « village martyr » figurant sur le bâtiment avait été barré et les mots « menteur », « à quand la vérité », mais aussi « Reynouard a raison » avaient été inscrits à la bombe de peinture. Le Président du Centre de la mémoire, Fabrice Escure, avait rapidement porté plainte, espérant que les auteurs de ces actes soient traduits en justice.

Dans des vidéos diffusées sur internet, Vincent Reynouard avait remis en cause le massacre d'Oradour-sur-Glane à plusieurs reprises. Ces tags d'août 2020, qu'il a visiblement inspiré, ont permis de lancer sa traque.

Pour Jean-Claude Leblois, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne « *cette interpellation est l'occasion, une fois de plus, de rappeler la nécessité de se souvenir et de ne jamais banaliser de tels actes de haine* ». « *Le Centre de la mémoire est un lieu de transmission de mémoire, une structure qui continuera avec force de défendre les valeurs d'humanisme et de tolérance* », ajoute Fabrice Escure.